

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [2]

Artikel: UNICEF

Autor: Weid, Bernadette von der

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

International

UNICEF

Les enfants des années sombres

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) vient de publier un rapport dont la première phrase éclate comme un coup de tonnerre : « Loin de ne pas avoir de prix, la vie d'un enfant ne valait même pas cent dollars en 1981 ».

Judicieusement dépensée pour la santé de chacune des mères et de chacun des enfants les plus pauvres du monde, cette somme aurait assuré une meilleure alimentation, des grossesses moins éprouvantes, une éducation élémentaire et des soins de santé essentiels, des conditions sanitaires plus salubres et un approvisionnement en eau propre plus efficace. En d'autres termes, cette somme de 100 \$ aurait répondu aux besoins humains les plus impérieux, et aurait pu contribuer également à ralentir la croissance démographique tout en accélérant la croissance économique. Donc, dépenser 100 \$ par enfant déshérité résolvait un grand problème humitaire et représentait l'un des meilleurs investissements.

La communauté mondiale a estimé que ce prix était trop élevé. Donc, tout au long de l'année 1981, toutes les deux secondes, c'est un enfant qui a payé ce prix de sa vie.

Car 17 millions de jeunes enfants sont morts dans le monde, en 1981.

Parmi ces enfants déshérités, un sur dix seulement a été vacciné contre les six maladies infantiles les plus courantes. D'après le rapport UNICEF, vacciner tous les enfants du tiers monde reviendrait à dépenser cinq dollars par enfant. Ne pas les vacciner entraîne chaque année la mort de quelque cinq millions d'enfants.

En 1982...

...les choses ne se présentent pas mieux. Dans de nombreux pays pauvres, la conjoncture économique indique que la lutte contre la pauvreté est loin de progresser. Sur les 125 millions de bébés qui verront le jour, 17 millions, encore une fois, seront morts avant leur cinquième anniversaire.

Il n'est que trop certain, hélas, que les chiffres suivis de plusieurs zéros, n'étant pas concevables pour l'esprit, ne sont plus que des statistiques. En voici, cependant, qui devraient faire réfléchir : 40 % des habitants du tiers monde sont âgés de moins de quinze ans, et on se trouve en face de la génération d'enfants la plus nombreuse que la terre ait jamais portée. Or, la planification familiale et son acceptation dépendent de facteurs tels que l'amélioration des soins de santé, la réduction de la mortalité infantile et le développement de l'éducation.

En effet, les mesures qui pourraient réduire le taux de mortalité infantile à 50 pour mille seraient celles aussi qui feraient baisser le nombre des naissances, de 12 à 20 millions d'unités.

« Médecins aux pieds nus »

L'un des seuls moyens, actuellement, d'obtenir « plus de développement par dollar » est de faire appel à des agents para-professionnels du développement tels que les « médecins aux pieds nus », qui ont apporté aux Chinois des soins de santé de base. Ceux-ci ont coûté approximativement sept dollars par personne et par an. La participation populaire est également importante. Citons les habitants de villages du Malawi qui ont creusé des tranchées et installé des canalisations pour approvisionner en eau potable plus de cent mille villageois.

Justice et réalisme

En observant des critères uniquement économiques, et sans aucun sentiment de solidarité, on peut dire qu'une population sous-alimentée, en mauvaise santé et analphabète, est un obstacle à la productivité, et les dépenses consacrées aux services sociaux en faveur des enfants sont un investissement économique. Et voici le but de l'UNICEF, contribuer au bien-être d'un pays en aidant les petits enfants.

B. vd Weid



« En 1981, une vie humaine vaut moins de 100 dollars. » (photomontage : Peter Rennard)

FRANCE

Un journal, une campagne et des centres d'information

« Citoyennes à part entière », tel est le titre (un tantinet ronflant) du bulletin d'information publié par le Ministère des Droits des Femmes, qui en est à son quatrième numéro. La directrice de la publication est bien sûr le ministre en personne, Mme Yvette Roudy, qui semble tenir à une

politique de la transparence puisqu'elle y décrit minutieusement son travail, son emploi du temps, son budget, et évidemment ses efforts et ses succès.

En outre, le Ministère des Droits des Femmes a mené en novembre et décembre une campagne impressionnante sur la contraception. Tous les grands moyens ont été utilisés : les deux chaînes nationales de télévision à des heures de grande écoute, une conférence de presse avec plus de cent journalistes, l'ouverture d'une boîte postale à la disposition de toutes les femmes qui veulent s'exprimer sur la contraception.

La deuxième étape de cette campagne va redémarrer ce mois-ci, avec pour priorité les jeunes. Nouvelle formule à cette occasion : des « antennes-contraception », animées par des adolescents spécialement formés, ouvriront au printemps dans les centres d'information pour la jeunesse.

Enfin, six mois après la formation du Ministère des Droits des Femmes, trente-deux nouveaux centres d'information sur les droits des femmes (C.I.D.F.) ont ouvert leurs portes, s'ajoutant au réseau existant des trente-huit « centres d'information féminins ». — (cc)